



Monsieur le Préfet
Département du Cantal

Le maire d'Aurillac ne trait pas qu'il y ait convenance
à accorder le passeport demandé

10

POLICE GÉNÉRALE
PASSEPORT GRATUIT

Département du Cantal
Arrond^t d'Aurillac Com^m d'Aurillac

SIGNALEMENT

M^{elle} Basenach Céline Jeanne
profession d^l sans profession
nativité de bornins dép^t de Lot et Garonne
demeurant à Aurillac
allant à Mondory dép^t de Haute Garonne
agé de 30 ans taille d'un mètre 68 cent^m
cheveux châtaine front moyen
sourcils droits yeux noirs
nez régulier bouche moyenne
barbe menton rasé
visage ovale teint ~~rose~~ rose

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

1 demande

Fait à Aurillac le 9 mai
mil huit cent quatre vingt trois

Signature des témoins

Signature du porteur

Céline Basenach

N^o _____ du Registre

le Préfet,

signé, Céline
Aurillac

22, au Phonnant
bien me de l'hor
Allemagne,

comme de vous
et, d'après
timents très

Basenach

Basenach

Basenach

Basenach

Basenach

Basenach

23

Monsieur le Préfet
Département du Cantal



Le maire d'Aurillac ne croit pas qu'il y ait balcons à
accorder le passeport demandé

Aurillac 29 mai 1893.



Monsieur le Préfet,

Je soussignée, Céline
Basenach domiciliée à Aurillac
avenue de la République 22, ai l'honneur
de vous prier de vouloir bien me délivrer
un passeport pour l'Allemagne.
J'ai l'honneur de vous
prier, Monsieur le Préfet, d'agréer
l'expression de mes sentiments très
respectueux.

Céline Basenach

Je soussigné Pierre Basenach
autorise ma fille Céline Basenach
nommée ci-dessus, à solliciter un
passeport pour l'Allemagne.

P. Basenach

Aurillac le 29 Mai 1893

Monsieur le Préfet
Monsieur le Maire